



VAR Enseignement professionnel :

L'actualité de la voie professionnelle est particulièrement chargée en cette période. Les répercussions de la généralisation du bac-pro 3 ans, imposée en 2009 contre l'avis d'une majorité des personnels sont aujourd'hui tellement lourdes que les sentiments exprimés par les personnels se partagent entre révolte et abattement.

Les élèves et les personnels payent au prix fort, le poids de cette réforme. Après 3 ans de mise en place, nous constatons tous les ravages de cette politique. Une politique qui s'est inscrite dans le cadre d'une réduction drastique de l'emploi public et de la RGPP depuis 5 ans. Tout cela se met en place et s'accompagne d'une volonté gouvernementale de poursuivre la régionalisation de la formation professionnelle au sens large, enseignement initial, sous statut scolaire ou sous statut apprentissage, formation continue, orientation. . . , qui se matérialise également aujourd'hui par la relance du lycée des métiers qui reste un instrument au service de cette politique et donne le cadre pour l'existence d'une mixité des publics dans les établissements et classes.

L'acte III de la décentralisation (qui devrait être mis en oeuvre au printemps 2013) aura aussi pour objectif de sanctionner cette volonté politique. Le développement de l'apprentissage, dont les régions ont déjà la maîtrise totale de la carte des formations, reste toujours l'objectif de l'Etat comme celui des Régions. S'il y a une légère inflexion des ambitions affichées (augmentation de 420 000 à 500 000 apprentis au lieu de 800 000), c'est surtout parce que l'objectif alors avancé par Sarkozy, était inatteignable en période de crise économique.

Le nouveau ministre de l'Education veut **développer l'apprentissage** au sein même des LP. Cela a été réaffirmé lors de l'audience que la CGT-

Educ'Action a eu avec le 27 novembre avec le cabinet de Vincent Peillon. La CGT-Educ'Action a clairement défendu son refus de toute régionalisation de l'enseignement professionnel. L'arrivée d'un nouveau ministre ne traduit aucun changement en ce qui concerne les réformes structurelles de la voie professionnelle, ni en ce qui concerne les objectifs de décentralisation. La réforme du bac pro en 3 ans est maintenue, et même amplifiée par certains aspects, comme sur la question des stages en entreprise.

Les propositions actuelles du ministère :

Après les ateliers de la "refondation" et les premières "négociations", le nouveau ministre a fait des 1ères propositions pour la voie pro qui devraient se retrouver dans la loi d'orientation :

- Diversification des parcours avec un parcours pour le bac pro en 4 ans.
- Diminution des CCF, moitié moins, et mise en place d'un contrôle continu (a priori du type du DNB en 3e de collège).
- Augmentation de la durée de stage qui passerait de 22 à 24 semaines.
- Possibilité pour les élèves n'ayant pas obtenu la certification intermédiaire ou désirant poursuivre en BTS de réduire cette période de 3 semaines pendant l'année terminale, soit ramener les PFMP à 21 semaines pour ces élèves.
- Augmentation de 10 % du nombre d'apprentis dans l'enseignement public. Il est aujourd'hui de 38 000.
- Possibilité d'examiner la mise en place d'une seconde de détermination champ production, champ tertiaire.

Soyons clairs, rien de tout cela ne nous va !